



ACTION INTERPROFESSIONNELLE

LE PERSONNEL CE ET CCGPF NE VEUT PAS AVOIR À TRAVERSER LA RUE !

A la SNCF, au 1er janvier 2019, DP, CHSCT et Comités d'Entreprise disparaissent pour laisser place aux CSE : Les Comités Sociaux et Économiques.

Et le personnel CE et CCGPF dans tout ça ?

La mise en place des futurs CSE crée de sérieuses inquiétudes pour les élus et pour l'ensemble du personnel dans les CE (qui sera transféré pour partie aux CSE TER) et au CCGPF.

Cette situation anxiogène pour tout le monde est de la responsabilité de l'entreprise et de ses orientations politiques, sociales et financières.

De nombreuses questions se posent pour lesquelles la Direction SNCF doit se positionner et donner des réponses :

- Quels moyens pour les Activités Sociales et Culturelles de proximité et le budget fonctionnement ?
- Quel avenir pour la restauration, entre autres pour les restaurants situés dans le giron des nouveaux CSE ?
- Quel avenir pour la culture en entreprise : les bibliothèques, les antennes des CE, la BCPC, le service du livre ?
- Quel avenir pour le patrimoine des CE et du CCGPF et qui y aura accès ?
- Quelles propositions pour les agents travaillant en région mais dépendant d'un nouveau CSE sans personnel, sans patrimoine ?
- Où sera l'égalité de traitement ?
- Et si demain, les TER en Région passent au privé, que devient le CSE TER et son personnel ?
- Actuellement, seuls les CE Mobilités et le CCGPF acceptent les retraités dans leurs activités et restaurants, mais demain ? Les CSE TER auront-ils les moyens d'accueillir les nouveaux retraités venant de CSE Nationaux ?

Pour la défense des valeurs humaines, sociales et collectives qui ne sont pas marchandes, pour la défense d'activités sociales de proximité et pour la défense de nos emplois !

Personnel des CE et du CCGPF, notre avenir se joue maintenant !

**TOUS AVEC LA CGT AUX CÔTÉS DES CHEMINOTES ET CHEMINOTS
LE 09 OCTOBRE
AFIN DE FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !**

